

Agreste Bourgogne

Numéro 189 - novembre 2015



Les comptes de l'agriculture bourguignonne en 2014

La progression du résultat masque de profondes disparités

Le revenu agricole moyen par actif non salarié atteint 29 300 € en 2014, en progrès de 9,3 % par rapport à 2013. La comparaison des moyennes triennales confirme cette tendance.

Cependant, ce constat positif cache de très profondes inégalités. Les exploitations de grandes cultures sont pénalisées par la bonne récolte mondiale et la chute des cours consécutive. Si les structures d'élevages (bovins, porcins, volailles) bénéficient de la baisse du coût des intrants, la faiblesse des prix de vente les pénalise. Finalement, profitant d'une bonne récolte et de prix stable (hors le beaujolais), c'est la viticulture qui permet d'élever le revenu de la Bourgogne.

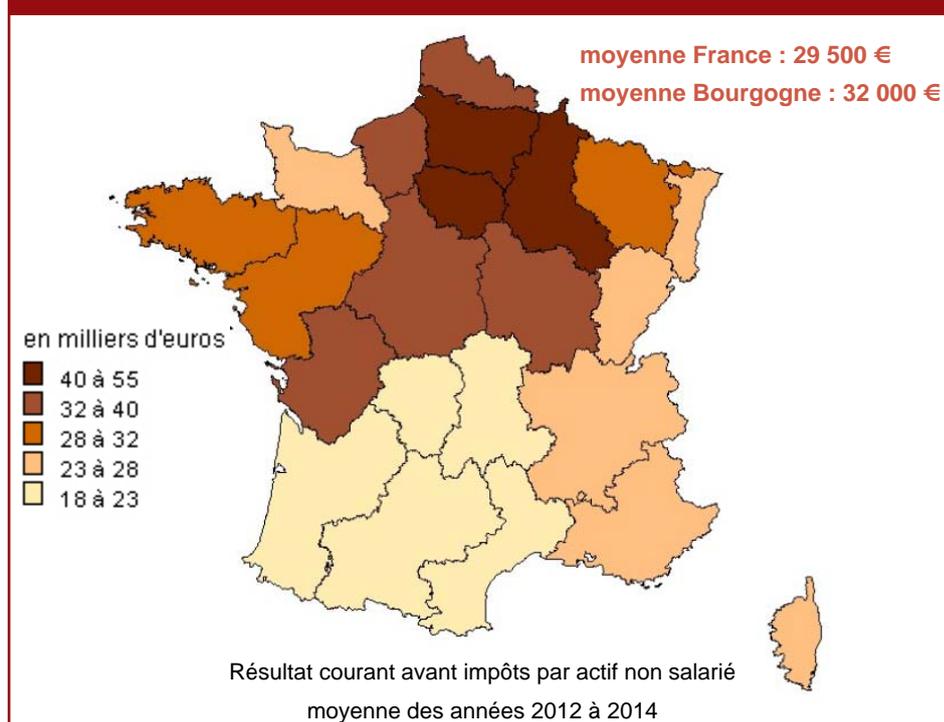
En 2014, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations professionnelles agricoles bourguignonnes (moyennes et grandes exploitations) renoue avec la croissance. Après trois années de hausse, il s'était affaibli en 2013. Ainsi, il retrouve seulement une valeur proche de 2010.

La comparaison des moyennes triennales glissantes 2011 et 2014 montre une progression du résultat de l'entreprise agricole de 11,9 %, le très faible résultat de 2009 affectant énormément la moyenne triennale 2011.

Ainsi, le résultat courant avant impôts (en euros courants) s'établirait à 29 300 € par unité de travail non salarié (UTANS), soit une hausse de 9,3 % au regard de 2013. La

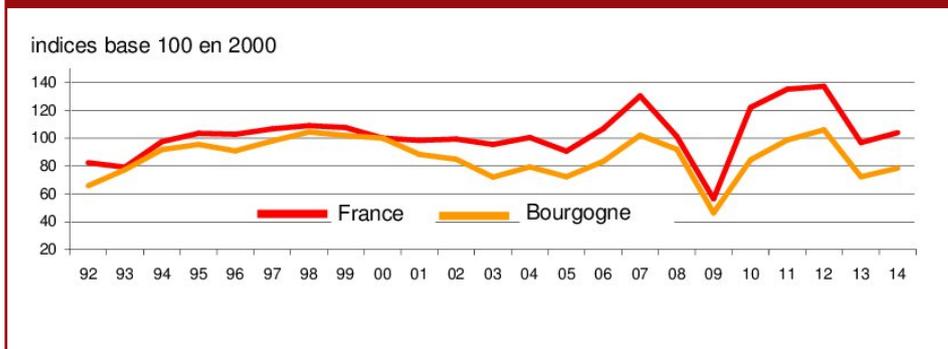
Bourgogne se classe au 7ème rang, au palmarès des régions de France métropolitaine, en termes de revenu moyen. Elle gagne une place par rapport à 2013. Elle demeure ainsi, traditionnellement, derrière les grandes régions céréalières et /ou viticoles, telles Champagne-Ardenne, Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais. Finalement, la Bourgogne présente un revenu agricole moyen par UTANS supérieur à celui de la France métropolitaine (27 200 €). Cependant, cette évolution à la hausse de RCAI/UTANS est à moduler sur les exploitations en fonction des productions ; comme souvent en Bourgogne, l'évolution de la valeur de la production viticole masque des évolutions moindres dans les autres productions.

La moyenne triennale Bourgogne est supérieure à la moyenne France



Source : Agreste - RICA et indicateurs de revenus régionaux - © IGN-BDCarto®

Evolution (inflation déduite) du RCAI par actif non salarié



Source : Agreste - RICA et indicateurs de revenus régionaux

La viticulture sauve le résultat de la Bourgogne

Cette année, la valeur de la production agricole bourguignonne (hors subventions) renoue avec la croissance et progresse de 5,1 %. Il s'avère que le volume produit augmente de 9,6 % alors que le prix s'infléchit de 4,1 %. Les cours des matières premières agricoles (céréales, oléagineux et protéagineux) poursuivent leur baisse entamée sur la campagne précédente, en raison de la récolte mondiale pléthorique. La production mondiale de blé atteint 718 millions de tonnes, un record ! La viticulture, quant à elle, recueille une vendange en très forte hausse (+ 24 %) après les deux petites récoltes de 2012 et 2013, alors que le prix se stabilise. Concernant les productions animales, le volume produit s'inscrit globalement à la hausse (+ 1,7 %), sans pour autant compenser la diminution du prix (- 2,3 %). La valeur des consommations intermédiaires connaît un léger repli de 2,6 %, porté par la diminution du volume (- 0,9 %) et du prix (- 1,7 %). C'est

notamment la baisse du prix des "engrais et amendements" (- 11,4 %) et des "aliments pour animaux" (- 5,2%) qui explique cette inflexion.

Double peine pour les grandes cultures bourguignonnes

L'été pluvieux perturbe les moissons et occasionne un fort taux de germination sur pied. Cette dégradation de qualité se traduira par une décote des lots concernés. Finalement, ce sont les rendements de l'orge de printemps et du blé qui sont les plus pénalisés ; ils reculent respectivement de 12 % et 7 % au regard de la campagne précédente. A contrario le rendement du maïs grain progresse de plus de 15 %. Le colza, avec 34 q/ha en moyenne, atteint son meilleur résultat depuis 2010.

Mais la très bonne récolte mondiale, en dépit des aléas climatiques en France, influe négativement sur les cours. Le blé (rendu Rouen) s'établit en moyenne à 174 €/t sur la campagne de commercialisation 2014-2015, soit 10 % en-dessous de la campagne précédente. Le cours du

colza (rendu Moselle) suit une évolution analogue ; à 350 €/t sur la campagne, il perd 8 % par rapport à 2013-2014. La bonne récolte européenne ainsi que la chute du prix du pétrole expliquent en partie cette évolution. Seul point positif, la parité euro-dollar permet aux origines européennes de redevenir compétitives en fin d'année.

Au final, la valeur de la production végétale (hors subventions et hors vins) se dégrade encore, de 7,6 % en comparaison de 2013, soit pratiquement de 14 % depuis 2011.

Le résultat viticole profite du volume

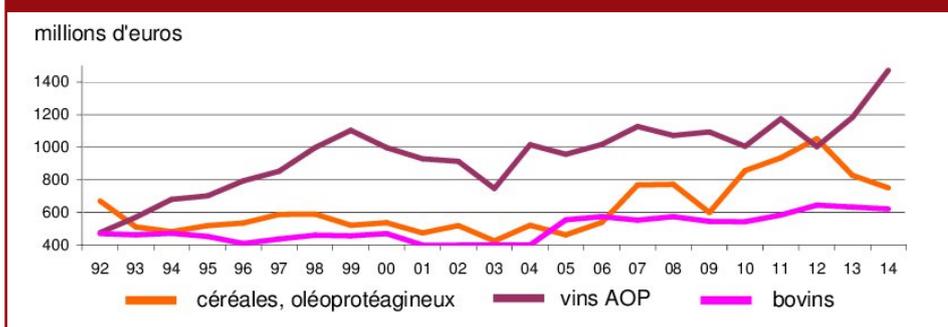
Après deux petites vendanges, 2014 enregistre une forte production, de l'ordre de 1,7 million d'hectolitres (toutes AOP confondues), largement au-delà de la moyenne décennale. Singulièrement, la récolte en vins AOP de l'Yonne atteint un record avec 438 000 hectolitres, soit une hausse de 51 % du volume par rapport à 2013.

Seuls les vins de Nièvre voient leur prix encore progresser en 2014. Pour la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire, le prix se stabilise après les fortes hausses des deux années précédentes liées aux faibles récoltes. Le prix des vins en vrac de l'Yonne réagit aussi, inversement au volume et se replie de près de 8 %. Au bilan, la valeur de la production viticole bourguignonne augmente de 24,3 % uniquement portée par la progression du volume, le prix demeurant stable en moyenne.

En productions animales, des prix pas toujours bien orientés

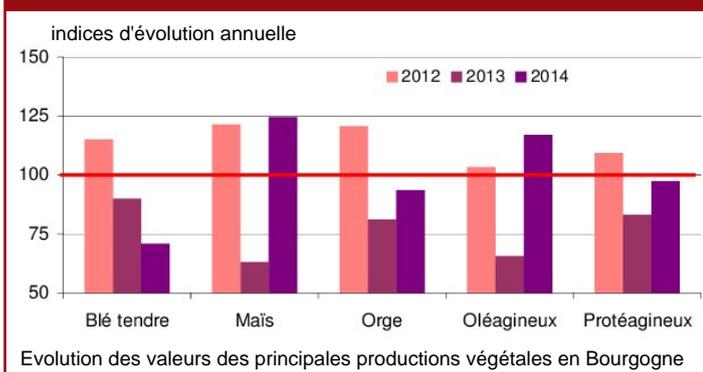
A l'instar de 2013, la valeur de la production animale (hors subventions) est stable (- 0,6 %), masquant des disparités selon les produits. La valeur de la production de gros bovins et veaux se réduit de 2 %. Les volumes étant en légère progression, ce sont les prix qui s'es-soufflent. Les abattages de gros bovins progressent de 4,9 % sur l'année, mais le prix de l'ensemble des catégories suit une tendance inverse : le Jeune Bovin U perd 2,2 %, les vaches de réforme

Evolution de la valeur des trois principales productions en Bourgogne



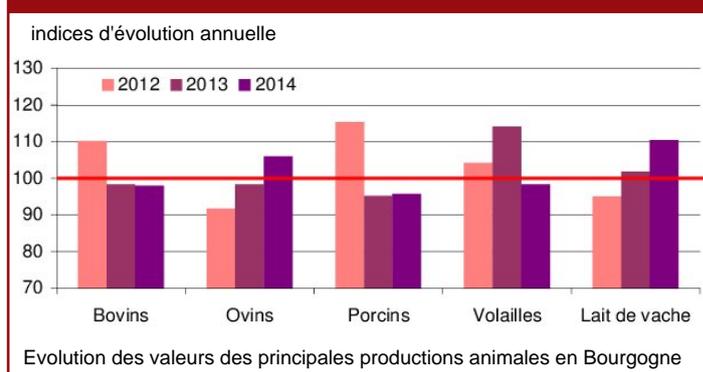
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

En 2014, la valeur du blé tendre enregistre la plus grande dépréciation



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

Seules les productions de lait de vaches et d'ovins sont en hausse



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

viande et lait fléchissent de pratiquement 10 %. La consommation de viande bovine, hormis la viande hachée, est en repli en France. Les exportations de brotards charolais vers l'Italie sont plus difficiles, concurrencées par l'origine polonaise ; les marchés de substitution tardent à se mettre en place (Turquie, Magrheb). La part de l'Espagne dans les exports remonte. Au global, avec 181 000 animaux exportés en 2014, les échanges baissent de 2,3 %. Le prix des principales catégories s'estompe de 1 %. Par ailleurs, avec 1,35 million de bovins dans les exploitations, le cheptel s'est accru de 3 000 têtes depuis 2013.

La valeur de la production ovine progresse de 6 % cette année. Cependant, le troupeau poursuit son amaigrissement, il s'établit dorénavant à 232 300 têtes, en perte de 2 %. Pour la 2ème année consécu-

tive, le cours moyen de l'agneau U 16-19 kg progresse, à 6,74 €/kg de carcasse.

Cette année, la valeur de la production porcine se replie de 4,3 %. Les effectifs porcins sont stables avec 125 300 animaux dont 13 300 truies. Mais l'embargo russe finit par peser sur le cours des porcs charcutiers, qui s'établit en moyenne à 1,56 €/kg, soit 14 cts de moins qu'en 2013.

Après cinq années consécutives de hausse, la valeur de la production de volailles (3ème production animale de Bourgogne) connaît un essoufflement (- 1,7 %). Pourtant, le volume poursuit son développement, mais ne compense pas la diminution du prix (- 7 %).

En 2014, la valeur de la production laitière augmente de plus de 10 %. Le prix annuel moyen du lait atteint un record (0,380 €/l), même si, en fin d'année, il s'établit à un cours plus bas qu'en 2013. Par ailleurs, la

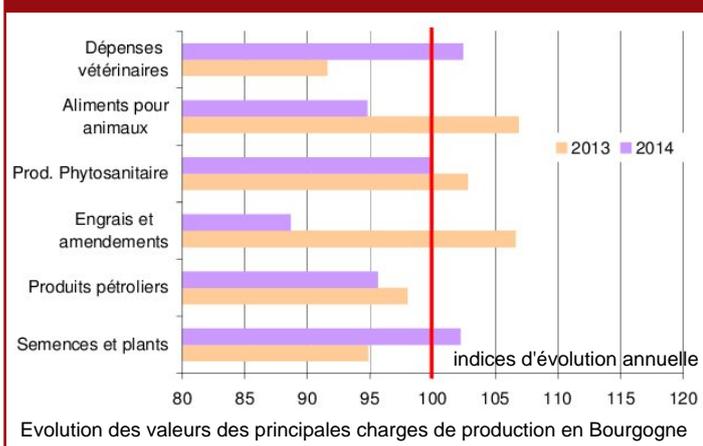
fin des quotas et l'attrait des cours plus rémunérateurs encouragent les producteurs à augmenter leur livraison.

Le coût des consommations intermédiaires est en repli

Après quatre années de progression, les charges d'approvisionnement affichent un recul (- 2,6 % sur un an).

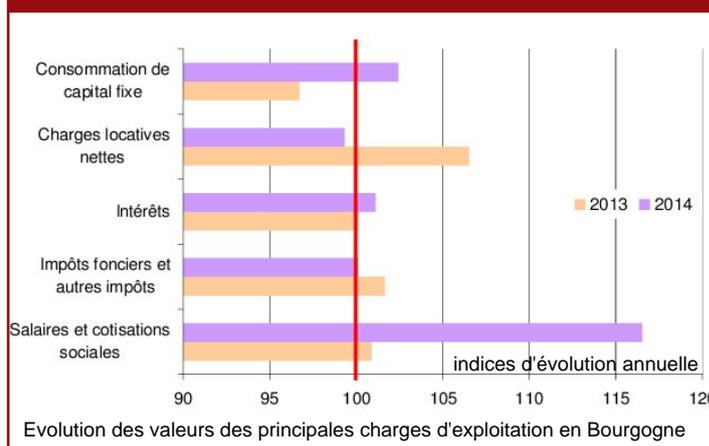
Si les utilisations se réduisent très légèrement (- 0,9 %), en raison de la moindre utilisation des « aliments pour animaux », les autres postes sont stables, hormis l'emploi de « semences et plants » (+ 2,6 %). En revanche, l'évolution du prix des différents intrants est davantage différenciée. Le prix des « produits pétroliers » recule de 4,4 % pour la deuxième année consécutive, entraînant dans son sillage une baisse des approvisionnements consommateurs d'énergie, tels les « engrais

En dehors des "frais vétérinaires" et des "semences et plants", le coût des approvisionnements se réduit



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

Les charges d'exploitation s'amplifient portées par les "salaires et cotisations"



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

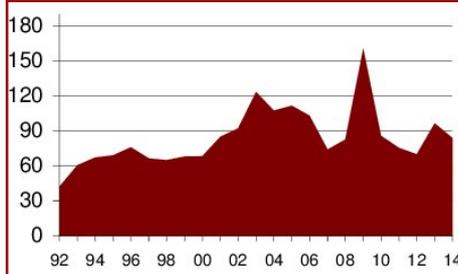
et amendements » (- 11,4 %) et les « aliments pour animaux ». Cependant, la baisse du coût des aliments achetés n'est pas suffisante pour compenser la baisse du prix de vente des productions animales.

A l'inverse, les charges d'exploitation s'alourdissent cette année (+ 5,4 %), en raison notamment de l'explosion des postes « salaires » et « cotisations sociales ». Toutes choses égales par ailleurs, la hausse du volume de récolte de vins occasionne un recours accru à la main-d'œuvre saisonnière.

Le montant des subventions se réduit

En 2014, les subventions d'exploitations (aides découplées) et les aides couplées aux produits versées aux exploitations bourguignonnes s'élèvent à 466,3 millions d'euros, soit une réduction de 2 %. La valeur du « droit à paiement unique » baisse de 7,3 %, conformément au bilan de santé de la Politique Agricole Commune qui prévoit un transfert du 1er pilier vers le second pilier. L'Indemnité Compensatrice de Handicap Naturel (ICHN) suit une croissance de 12 % en raison de la revalorisation de 15 % pour les surfaces éligibles. A l'inverse le montant de la Prime Herbagère Agro-Environnementale (PHAE) se réduit. Arrivés en fin de contrat, un certain nombre d'attributaires font le choix de ne pas proroger d'un an pour pouvoir, le cas échéant, retourner des prairies. Finalement, le montant des aides agro-environnementales se réduit lui aussi (- 12,8 %), pour cause

Evolution de la part des subventions dans le revenu agricole



Source : Agreste - RICA et indicateurs de revenus régionaux

d'année blanche : les exploitations pour lesquelles les contrats sont arrivés à terme sont en attente des nouveaux programmes.

La dépendance aux aides se confirme

La part des subventions dans le RCAI moyen des exploitations professionnelles s'établit à 84 %, ce qui place 2014 dans la moyenne de la décennie (hors 2009).

Cependant, les différentes orientations économiques représentatives de la région ne sont pas traitées également. La viticulture, percevant très peu d'aide pour une valeur de la production très élevée, est totalement indépendante des subventions (de l'ordre de 1 %). A contrario, les subventions pour les élevages spécialisés de bovins pour la viande représentent une fois et demi le revenu ces trois dernières années. A l'instar de 2013, la dépendance la plus forte aux subventions se retrouve cette année dans les exploitations de grandes cultures : elles s'établissent à plus de 5 fois le résultat courant.

Laurent BARRALIS

Méthodologie

Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels des exploitations agricoles selon les principales orientations de production. Ils sont établis par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt sur le champ des exploitations professionnelles. Ils mesurent l'impact annuel de la conjoncture sur le résultat d'exploitation de l'activité agricole.

Un nouveau système d'information

La méthode utilisée depuis 2006 pour le calcul des comptes nationaux par catégorie d'exploitations a été étendue au calcul des indicateurs de revenu au niveau régional. La base de départ et les séries passées sont directement issues des résultats du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Au niveau régional, les données de base sont les résultats par orientation technico-économique (OTEX). Dans le cas où les résultats d'une ou plusieurs OTEX ne sont pas représentatifs dans la région, des procédures d'arbitrage sont appliquées. Le résultat régional est ensuite recalculé en agrégeant les données par OTEX avec des pondérations issues des enquêtes sur la structure des exploitations.

La notion de revenu retenue dans ce nouveau système est celle utilisée traditionnellement dans le RICA : le résultat courant avant impôts par actif non salarié.

Deux précisions

La production de vins correspond à la récolte de l'année, valorisée au prix de la campagne tous millésimes confondus. Pour les productions animales, l'évaluation porte sur les ventes d'animaux finis et le solde entre les entrées et les sorties d'animaux maigres et reproducteurs.

Pour en savoir plus

INSEE Première n° 1560 - juillet 2015 : L'agriculture en 2014 en France et en Europe.

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Site Internet : www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr, rubrique "la Bourgogne en chiffres".

Agreste Bourgogne n° 175 - février 2015 : La conjoncture agricole : bilan de l'année 2014.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de Bourgogne

Service régional de l'information
statistique et économique (SRISE)

4 bis rue Hoche - BP 87865

21078 DIJON Cedex

Tél. : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

mél : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Vincent Favrichon

Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE

Rédaction : L. Barralis, resp. du pôle études, conjonctures et synthèses

Composition, impression : DRAAF Bourgogne - SRISE

ISSN : 1293 - 1748, dépôt légal : à parution

Prix : 2,5 euros, abonnement : 35 € (note de conjoncture, 4 pages et dossiers, mémento statistique)

© AGRESTE 2015

Le compte de l'agriculture en Bourgogne

unité : millions d'euros courants	2013	2014	2014/2013	"2014"/"2011"
Productions végétales (hors subventions)	2 480,8	2 669,3	+ 7,6	+ 9,4
dont <i>céréales</i>	619,2	508,9	- 17,8	+ 14,8
<i>oléoprotéagineux</i>	208,4	241,9	+ 16,1	- 0,0
<i>betteraves industrielles</i>	2,0	2,3	+ 13,5	- 22,0
<i>plantes fourragères</i>	360,4	340,4	- 5,5	+ 4,0
<i>vins AOC</i>	1 185,2	1 472,9	+ 24,3	+ 11,8
Productions animales (hors subventions)	987,3	981,2	- 0,6	+ 12,1
dont <i>gros bovins, veaux</i>	634,2	621,6	- 2,0	+ 13,5
<i>ovins, caprins</i>	30,2	31,8	+ 5,5	+ 0,7
<i>porcins</i>	40,3	38,6	- 4,3	+ 12,8
<i>volailles</i>	88,6	87,1	- 1,7	+ 29,7
<i>lait et produits laitiers de vache</i>	128,2	141,7	+ 10,5	+ 11,1
Production de services	120,3	122,0	+ 1,4	+ 10,0
Production totale au prix du marché	3 588,4	3 772,5	+ 5,1	+ 10,2
Subventions sur les produits	81,4	79,6	- 2,2	- 28,5
<i>produits végétaux</i>	2,3	2,6	+ 13,1	- 89,2
<i>produits animaux</i>	79,1	77,0	- 2,7	- 12,9
Production totale au prix de base	3 669,8	3 852,1	+ 5,0	+ 8,9
Consommations intermédiaires	2 071,1	2 017,3	- 2,6	+ 8,3
dont <i>semences et plants</i>	61,9	63,2	+ 2,2	- 5,2
<i>produits pétroliers</i>	148,5	141,9	- 4,4	+ 28,1
<i>engrais et amendements</i>	224,6	199,0	- 11,4	+ 5,0
<i>produits de protection des cultures</i>	185,7	185,4	- 0,2	+ 1,7
<i>aliments pour animaux</i>	729,6	691,6	- 5,2	+ 15,6
Valeur ajoutée brute	1 598,8	1 834,8	+ 14,8	+ 9,6
Subventions d'exploitation	475,6	466,3	- 2,0	- 1,8
dont <i>paiement unique</i>	396,2	367,4	- 7,3	+ 1,2
<i>PHAE</i>	26,3	23,7	- 9,9	- 5,4
<i>ICHN</i>	22,3	24,9	+ 11,7	+ 5,1
<i>aides agro-environnementales</i>	17,2	15,0	- 12,8	+ 2,0
Charges d'exploitation	1 303,0	1 373,4	+ 5,4	+ 8,3
<i>salaires et cotisations sociales</i>	341,4	397,7	+ 16,5	+ 15,1
<i>impôts fonciers et autres impôts</i>	68,3	68,4	+ 0,1	+ 5,3
<i>intérêts</i>	84,3	85,2	+ 1,1	- 3,4
<i>charges locatives nettes</i>	205,3	203,8	- 0,7	+ 9,3
<i>consommation de capital fixe</i>	603,8	618,3	+ 2,4	+ 6,5
Revenu net d'entreprise agricole (RNEA)	771,3	927,7	+ 20,3	+ 4,8
RNEA par actif non salarié (milliers d'euros)	36,5	44,4	+ 21,7	+ 12,2

* "2014" : moyenne triennale glissante (2014, 2013 et 2012)

"2011" : moyenne triennale glissante (2011, 2010 et 2009)

Les composantes de la production

unité : millions d'euros courants	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	les principales subventions d'exploitation en 2014	
21 - Côte-d'Or										
Productions végétales	885,4	872,1	857,5	853,8	967,8	873,4	949,4	1004,9		
dont <i>blé</i>	118,5	93,0	70,2	120,6	115,9	124,8	121,7	82,5		
<i>orge</i>	51,2	77,3	43,1	52,8	68,0	80,0	63,3	56,5		
<i>maïs</i>	10,4	8,6	7,3	11,3	10,3	14,0	7,7	8,4		
<i>oléagineux</i>	63,4	76,9	75,0	93,8	108,1	109,9	77,8	88,9		
<i>betteraves industrielles</i>	7,7	-	-	-	-	-	-	-		
<i>vins AOC</i>	527,5	506,0	555,4	473,1	563,4	433,5	565,6	663,9		
Productions animales	153,6	155,2	141,3	146,6	160,3	168,3	173,4	173,9	paiement unique	98
dont <i>gros bovins, veaux</i>	99,4	94,7	88,1	89,3	95,1	103,6	103,6	100,5	PHAE	4
<i>ovins, caprins</i>	6,7	6,3	7,0	7,6	8,2	7,2	7,5	8,2	aides agro-env.	3
<i>porcins</i>	5,8	6,2	5,7	5,7	7,7	8,8	8,2	7,4	ICHN	4
<i>volailles</i>	5,3	6,3	6,1	6,6	8,9	10,7	14,6	15,7		
<i>lait de vache</i>	30,7	36,1	29,1	31,4	35,3	33,3	34,6	37,6		
Subventions sur les produits	38,9	39,1	37,5	13,8	13,2	12,7	12,9	12,9		
<i>produits végétaux</i>	21,6	21,7	20,4	0,6	0,8	0,7	0,7	0,7		
<i>produits animaux</i>	17,3	17,4	17,0	13,2	12,5	12,2	12,2	12,2		
58 - Nièvre										
Productions végétales	249,5	251,0	238,3	269,2	297,3	317,7	294,9	289,0		
dont <i>blé</i>	41,1	35,2	31,2	51,4	50,1	60,0	56,2	39,4		
<i>orge</i>	24,3	23,0	16,0	20,0	26,2	31,7	29,0	28,0		
<i>maïs</i>	8,0	5,0	5,3	9,3	10,8	13,2	9,5	11,2		
<i>oléagineux</i>	24,0	30,0	27,8	35,2	42,9	47,3	27,2	33,4		
<i>betteraves industrielles</i>	-	-	-	-	-	-	-	-		
<i>vins AOC</i>	65,0	61,3	52,8	64,0	68,6	65,8	68,5	78,4		
Productions animales	196,8	193,5	181,2	183,8	202,6	214,2	209,0	203,7	paiement unique	71
dont <i>gros bovins, veaux</i>	164,0	155,9	145,5	147,4	160,2	177,2	169,8	164,1	PHAE	6
<i>ovins, caprins</i>	11,7	9,6	9,4	9,4	13,4	11,0	10,7	11,4	aides agro-env.	3
<i>porcins</i>	4,6	5,5	5,8	5,2	5,5	6,3	6,0	5,9	ICHN	7
<i>volailles</i>	4,0	5,4	4,5	4,5	5,0	4,8	5,3	4,6		
<i>lait de vache</i>	7,1	8,4	6,9	7,7	8,5	8,0	8,0	9,0		
Subventions sur les produits	42,5	43,0	41,4	26,1	24,5	23,8	24,6	23,9		
<i>produits végétaux</i>	10,4	10,4	9,7	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2		
<i>produits animaux</i>	32,1	32,7	31,7	25,7	24,1	23,5	24,4	23,7		
71 - Saône-et-Loire										
Productions végétales	560,6	537,8	562,0	538,2	602,9	590,6	610,1	680,2		
dont <i>blé</i>	45,1	36,2	27,0	47,4	43,5	51,9	40,4	31,5		
<i>orge</i>	10,5	11,0	7,2	9,6	10,8	13,4	9,7	11,3		
<i>maïs</i>	43,4	30,2	24,6	35,0	38,0	45,4	27,5	31,1		
<i>oléagineux</i>	19,4	18,6	17,5	20,7	29,0	29,6	21,0	25,9		
<i>betteraves industrielles</i>	0,5	-	-	-	-	-	-	-		
<i>vins AOC</i>	300,8	275,4	291,4	263,1	302,3	267,9	327,6	404,1		
Productions animales	399,2	399,3	389,7	388,9	421,2	447,0	448,9	446,9	paiement unique	97
dont <i>gros bovins, veaux</i>	291,9	280,8	271,1	267,2	286,8	316,3	314,5	312,0	PHAE	13
<i>ovins, caprins</i>	10,3	7,1	8,0	8,6	7,0	7,6	7,6	8,3	aides agro-env.	3
<i>porcins</i>	10,1	10,8	9,7	8,4	6,3	7,2	6,6	6,2	ICHN	13
<i>volailles</i>	23,8	28,0	25,8	25,0	31,7	31,3	35,6	34,0		
<i>lait de vache</i>	39,6	46,2	37,3	40,6	48,0	46,4	47,1	52,4		
Subventions sur les produits	59,8	60,1	57,9	39,3	36,7	36,1	36,4	36,5		
<i>produits végétaux</i>	8,2	8,2	7,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
<i>produits animaux</i>	51,5	51,9	50,3	39,2	36,6	36,0	36,4	36,4		
89 - Yonne										
Productions végétales	607,6	625,7	526,7	609,4	676,5	720,7	626,4	695,1		
dont <i>blé</i>	148,3	125,0	95,6	148,2	145,1	171,2	148,7	106,4		
<i>orge</i>	56,9	79,6	44,0	56,2	70,4	88,6	69,9	64,8		
<i>maïs</i>	17,8	9,9	6,9	12,7	11,8	12,8	9,2	16,3		
<i>oléagineux</i>	66,8	86,2	80,4	95,1	113,4	116,7	73,1	84,7		
<i>betteraves industrielles</i>	7,4	3,3	2,9	3,1	3,1	2,8	2,0	2,3		
<i>vins AOC</i>	229,0	230,9	199,9	205,3	239,9	237,5	224,9	326,5		
Productions animales	135,6	143,0	131,5	137,8	152,0	158,1	156,0	156,8	paiement unique	102
dont <i>gros bovins, veaux</i>	44,2	42,4	41,1	40,5	42,7	47,6	46,3	45,1	PHAE	1
<i>ovins, caprins</i>	4,0	3,8	4,3	4,4	4,7	4,7	4,3	3,9	aides agro-env.	6
<i>porcins</i>	14,4	14,7	14,4	15,7	17,4	20,0	19,6	19,1	ICHN	1
<i>volailles</i>	21,2	25,8	23,9	24,4	29,0	30,9	33,1	32,8		
<i>lait de vache</i>	35,7	41,3	34,2	37,0	41,6	38,1	38,5	42,7		
Subventions sur les produits	34,2	33,7	32,2	6,4	6,6	6,1	6,2	6,3		
<i>produits végétaux</i>	27,3	26,7	25,4	1,4	1,9	1,5	1,3	1,6		
<i>produits animaux</i>	6,9	7,0	6,8	5,1	4,8	4,6	4,9	4,7		